eDF Collectivités

LeMagazine

MARS 2014 - N°2

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, C'EST POSSIBLE...

Aujourd'hui en France, 3,8 millions de ménages se trouvent en situation de précarité énergétique. Aux côtés des collectivités, des services sociaux et des associations, EDF mobilise ses compétences, ses équipes et ses ressources pour accompagner et soutenir les populations les plus fragiles. **P.9-16**

TÉMOIGNAGE P.7
Compagnie des Alpes: vers un aménagement durable des stations de ski

PARLONS-EN P.18
Stratégies énergétiques locales et solidarité entre territoires

SOLIDARITÉ P.22
L'École de la deuxième chance

Sommaire

Kiosque

Agenda

EDF Collectivités
LeMagazine
LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, C'EST POSSIBLE...
Aujourd'hui en France, 3,8 millions de ménages se trouvent en situation de précarité énergétique. Aux côtés des collectivités, des services sociaux et des associations, EDF mobilise ses compétences, ses équipes et ses ressources pour accompagner et soutenir les populations les plus fragiles. P.9-16
TÉMOIGNAGE P.7
Compagnie des Alpes: vers un aménagement durable des stations de ski
PARLONS-EN P.15
Stratégies énergétiques locales et solidarité entre territoires
SOLIDARITÉ P.22
L'Ecole de la deuxième chance

À la une ..... page 3
Jean-Pierre Frémont, directeur EDF Collectivités

Focus territoires ..... page 4

Témoignage ..... page 7
Agnès Pannier-Runacher, Compagnie des Alpes

Horizons ..... page 7

En vue ..... page 8

Grand Angle ..... page 9
Contre la précarité énergétique, EDF aux avant-postes du combat

Repères ..... page 17

Parlons-en ..... page 18

Présence ..... page 20

EDF Collectivités
LeMagazine

www.edfcollectivites.fr

Une publication d'EDF Collectivités.
Directeur de la publication : Jean-Pierre Frémont
Direction de la rédaction : Corinne Chouraqui, Pierre Guelman et Olivier Molinero
Conception, rédaction, réalisation : euro2c.
Photo de couverture : Christophe Beauregard.

Contact magazine :
EDF Direction Collectivités
20, place de la Défense - 92050 Paris La Défense CEDEX

EDF S.A.
Capital de 930 004 234 € - 552 081 317 R.C.S Paris
www.edf.fr

Origine 2012 de l'électricité ;
80,4 % nucléaire, 12,5 % renouvelables (dont 7,8 % hydraulique), 3,1 % charbon, 2,4 % gaz, 1,2 % fioul, 0,4 % autres
Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.com
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Imprimé sur papier PEFC.

LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE

L'institution HLM gère 4,5 millions de logements où vivent près de 10 millions de personnes. Ces chiffres illustrent le poids du logement social dans le parc immobilier français et l'économie de l'habitat. Depuis quelques années, le secteur est éprouvé par une crise aux origines multiples : dépréciation de son image, paupérisation grandissante des locataires, dégradation du bâti, déliquescence des liens sociaux, enfermement territorial…

Dans cet ouvrage, l'auteur, Jean-Marc Stébé, professeur à l'université Nancy 2, retrace l'histoire de l'habitat social et livre une synthèse des concepts qu'il mobilise.

• Éditions PUF, collection « Que sais-je ? »
128 pages, octobre 2013

ÉNERGIE 3.0, TRANSFORMER LE MONDE ÉNERGÉTIQUE POUR STIMULER LA CROISSANCE

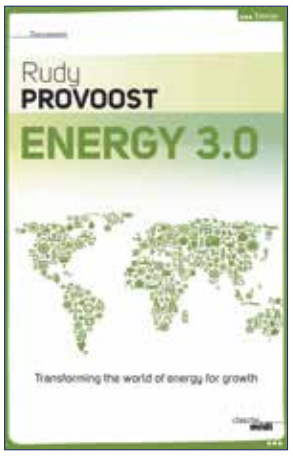

Des bâtiments qui produisent leur propre énergie et nous assistent dans notre vie quotidienne ? Des outils de pilotage simples pour rendre la maison confortable, économe et ouverte sur le monde ? Des villes plus durables, plus sûres, plus intelligentes facilitant la vie des consommateurs-citoyens ? Selon l'auteur, Rudy Provoost, la convergence entre le monde de l'énergie et l'univers numérique va engendrer une mutation d'une portée similaire à la révolution électrique de la fin du XIXe siècle. Il explique comment ces changements s'opéreront et stimuleront la croissance ; quels outils et services inédits apparaîtront; comment l'ensemble de l'organisation de la filière énergétique se réinventera et quelles perspectives d'emplois et d'activités nouvelles on peut en attendre.

• Éditions du Cherche Midi,
3 octobre 2013, 19 €.

● Manifestation

Du 11 au 14 mars 2014 • Cannes

MARCHÉ INTERNATIONAL DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER (MIPIM)

Chaque année, le MIPIM réunit les plus grands acteurs de l'ensemble des secteurs de l'immobilier professionnel (bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique). Quelque 20 000 participants, plus de 4 000 investisseurs en provenance de 80 pays sont attendus. 2 000 sociétés parmi les plus importantes du marché, dont EDF, présenteront leurs produits et services sur les 19 000 m² de la zone d'exposition.

• http://www.mipim.com

● Salon

© EDF- Philippe Eranian

Du 23 au 25 avril 2014 • Grenoble

MOUNTAIN PLANET, SALON MONDIAL DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE

Pour son 40e anniversaire, le Salon de l'aménagement de la montagne change de nom pour devenir Mountain Planet. Une nouvelle appellation qui reflète l'internationalisation de cette manifestation biennale devenue le plus grand salon professionnel mondial de sa catégorie. Si les Alpes demeurent le premier marché, 59 pays étaient représentés en 2012 et l'on attend encore davantage de visiteurs étrangers en 2014 avec la montée en puissance de nouvelles destinations (pays de l'Est, Asie). Passant en revue les sports d'hiver comme les loisirs d'été, Mountain Planet s'impose comme le salon de la montagne des quatre saisons. Les acteurs de la mobilité urbaine y trouveront aussi leur compte avec le développement du transport par câble, conçu pour le milieu de l'altitude et de la neige, qui devient un mode de transport alternatif un peu partout sur la planète.

• http://www.mountain-planet.com

● Concours

Du 27 juin au 15 juillet 2014 • Versailles

CONCOURS SOLAR DECATHLON

Le concours d'habitat solaire, lancé en 2002 aux États-Unis à l'initiative du Département de l'énergie et d'Al Gore, aura lieu pour la première fois en France du 27 juin au 15 juillet 2014. Émanant de 16 pays, les 20 projets sélectionnés seront exposés en grandeur nature dans le parc du château de Versailles. Deux projets français, l'un présenté par une équipe parisienne, l'autre par une équipe nantaise, sont en compétition. La France est tenante du titre avec une équipe de Rhône-Alpes qui avait remporté la précédente édition, en 2012 à Madrid, avec son projet CANOPEA, concept de « nanotours » durables comportant des maisons unifamiliales à chaque étage et, dans sa partie supérieure, un espace de vie et de services communs.

• http://www.solardecathlon2014.fr/fr

L'ÉNERGIE DE TOUS LES TERRITOIRES

La détection précoce des personnes vulnérables et l'établissement, à leur intention, de liens directs constitue, pour EDF, un enjeu crucial de prévention de la précarité énergétique.

C'est pourquoi notre coopération avec tous les acteurs locaux, élus, travailleurs sociaux, associations se renforce sur un objectif principal : l'accompagnement de nos clients les plus fragiles.

©EDF - Pascal Sittler

Engagés dans la promotion et la mise en œuvre du tarif de première nécessité (TPN) dès sa création, nous déployons aujourd'hui les mêmes efforts pour hâter la montée en puissance de la loi Brottes, entrée en vigueur cet hiver et porteuse de l'objectif de plus que doubler le nombre de foyers bénéficiaires.

En tant qu'acteur majeur de l'économie nationale, notre groupe, conscient de ses responsabilités, agit le plus possible dans les territoires contre les inégalités sociales. Les dispositifs développés en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi témoignent de cette volonté.

La solidarité constitue une valeur ancrée au cœur des missions d'EDF, entreprise de service public. Nous sommes attachés à faire vivre cette responsabilité sociale même dans un contexte devenu plus concurrentiel. Car nous avons la conviction que la réponse aux enjeux énergétiques d'une collectivité ne peut s'exonérer de cet engagement solidaire.

Notre Groupe, conscient de ses responsabilités, agit contre les inégalités sociales

Tous les territoires peuvent compter sur notre mobilisation déterminée pour les aider à relever leurs défis économiques et sociaux. Nous sommes à vos côtés.

Jean-Pierre Frémont
Directeur EDF Collectivités

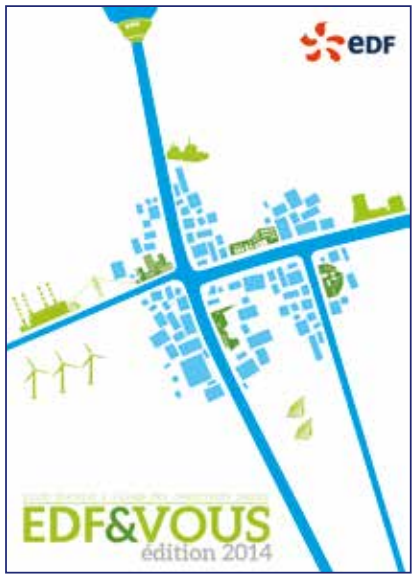

EDF & VOUS

Ce guide apporte aux élus et aux collectivités locales une information pratique sur les activités et les enjeux d'EDF présentés en 7 thèmes :

- contexte énergétique français et place d'EDF sur le marché électrique ;
- offres d'accompagnement des projets énergétiques des territoires ;
- installations de production et leurs enjeux industriels et environnementaux ;
- engagements vis-à-vis des clients et actions de solidarité et de prévention de la précarité énergétique ;
- activités régulées de distribution et de transport de l'électricité des gestionnaires de réseaux indépendants ;
- économie de l'électricité ;
- futur de l'électricité.

« EDF et Vous » est diffusé au Salon des maires en novembre puis toute l'année lors des congrès d'élus ou de rencontres s'adressant aux collectivités locales.
Il est également disponible auprès des associations nationales d'élus.

Habitat • Rénovation = – de CO_2 + de formation

EDF et la communauté de communes de l'Autunois (CCA) ont signé deux conventions pour expérimenter une démarche de dynamisation des chantiers de rénovation de maisons sur le territoire des 61 communes du Pays Autunois Morvan. Dans un premier temps, EDF a identifié les zones à faible performance énergétique à rénover en priorité, puis un bureau d'études local a commencé l'analyse des typologies d'architectures de maisons énergivores et la qualification des « bouquets de travaux » à réaliser. EDF et la communauté de communes, appuyés par le bureau d'études et l'ADIL 71, vont ensuite bâtir des scénarios prospectifs de rénovation avec une estimation précise des gains réalisables en consommation d'énergie et en émissions de CO_2. Une stratégie de subvention des travaux pourra être proposée. Consultés pour avis sur cette étude, les notaires et les agences immobilières ont manifesté leur intérêt et attendent de connaître les bouquets et les solutions de financement associées pour les faire connaître aux acquéreurs potentiels des maisons concernées. Visant initialement à réduire les consommations énergétiques et l'empreinte environnementale du territoire, l'expérimentation devrait, en outre, contribuer à la professionnalisation des artisans et à la valorisation des outils de formation locaux existants, favoriser la création, avec le concours des professionnels de l'immobilier, d'un observatoire du logement de l'Autunois-Morvan et aider la collectivité dans la mise en œuvre d'un PRIS (Point rénovation info service), conformément à ses obligations (plan de rénovation énergétique de l'habitat et territorialisation de celui-ci).

© EDF - Christophe Bachet

Rémy Rebeyrotte président de la communauté de communes de l'Autunois et Yves Chevillon directeur EDF Commerce Région EST.

EN SAVOIR +

● **Retrouver son PRIS ?**
http://renovation-info-service.gouv.fr/trouver-un-conseiller/step0

© EDF - Sophie Brandstrom

Manche • Des toits qui chauffent

Dans le cadre de sa stratégie d'adaptation du territoire à la lutte contre le changement climatique, le Conseil général de la Manche a conclu un contrat de performance énergétique (CPE) avec EDF Optimal Solutions, portant sur la rénovation de 24 bâtiments dont 6 ont été équipés d'une installation photovoltaïque en toiture de 36 kWc chacune. Réalisées clés en main par la société Sunvie, deux centrales sont intégrées au bâti et quatre en toitures terrasses. L'intégration des centrales photovoltaïques complète les travaux de rénovation et d'isolation des bâtiments réalisés dans le cadre du CPE : isolation thermique intérieure ou extérieure, remplacement de menuiseries extérieures, pose de faux plafonds, VMC, mise en place de chaufferies biomasse. Sur les quatre toitures terrasses, Sunvie a mis en œuvre une nouvelle isolation (isolant FoamGlass), une étanchéité bitumineuse et un système de pose Surfa 5 Solar (SMAC) comme support d'installation des modules photovoltaïques Sunpower de 320 Wc. Les toitures rénovées contribuent à l'atteinte des objectifs du CPE par l'apport d'une isolation renforcée et des kWh produits.

Savoie • Les chasseurs alpins montrent l'exemple

Le quartier Roc Noir à Barby, en Savoie, qui abrite le 13e bataillon de chasseurs alpins, est le premier site militaire à s'équiper d'installations éco-responsables. Le partenariat du ministère de la Défense et d'EDF Optimal Solutions a permis la rénovation énergétique de 30 bâtiments (soit une superficie chauffée de plus de 41 500 m²) avec, à la clé, une réduction de 46 % des consommations et de 50 % des émissions de CO_2. Pour y parvenir, des moquettes solaires ont été installées sur les toits, couvrant 30 % des besoins en eau chaude sanitaire du site. Une centrale bois permet de chauffer 39 % des bâtiments et des pompes à chaleur chauffent 14 bâtiments grâce à l'énergie prélevée sur l'air extérieur. Au total, les énergies renouvelables représentent 58 % des consommations des bâtiments rénovés.

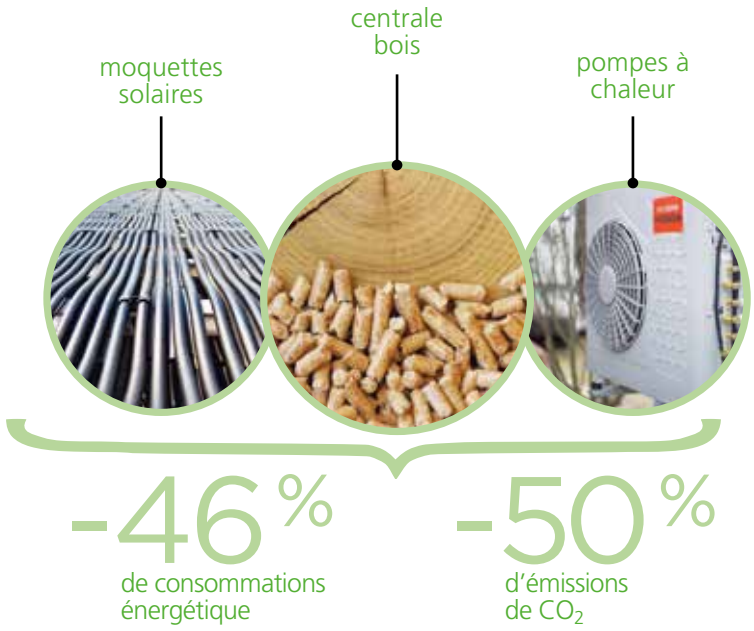

© EDF - Willam Beaucardet et Christel Sasso / © Fotolia - ZIHE

© VilledeToulouse - Patrice Nin

Mobilité • Toulouse innove

Toulouse Métropole a lancé, pour une durée d'un an, une expérimentation d'autopartage de véhicules électriques et de nouvelles stations de charge. Premières du genre en France, les stations sont équipées d'une borne permettant la recharge de 80 % de la capacité des batteries d'un véhicule en 25 à 30 minutes contre six à huit heures pour une borne classique. Grâce à un système de stockage d'énergie intégré à la borne, seule 20 % de l'électricité est fournie en temps réel par le réseau, ce qui permet de limiter les pics de consommation. Exploitées par Sodetrel, la filiale d'EDF spécialisée dans la mobilité électrique, ces bornes peuvent également communiquer des données de facturation ou de disponibilité via une application smartphone.

Tarbes • Les véhicules électriques gagnent du terrain

Avec les cinq nouveaux véhicules électriques qu'elle a acquis, ce sont désormais 5 % du parc automobile de Tarbes qui font appel à ce mode de propulsion. La ville disposait déjà de quatre véhicules électriques affectés aux agents en charge de l'entretien des bâtiments municipaux et de la voirie. Les élus, au premier rang desquels le maire, ne sont pas en reste puisque leur véhicule de service est une Renault Zoé 100 % électrique. Pour encourager l'utilisation de ce type de véhicule, deux bornes de recharge gratuite ont été installées dans la ville.

© www.latarbesendirect.fr

VERBATIM

« L'autopartage a toute sa place en milieu rural »

Michel Eprinchard,
maire de Sauzé-Vaussais (79)
à l'occasion de l'inauguration
de la voiture électrique Mia.

© EIVI - 2013 - DR

e-Fan • Ça plane pour lui !

Ce n'est pas encore le remplaçant d'Airbus… même si la branche recherche du géant de l'aéronautique s'est associée à la mise au point de l'e-Fan, premier avion électrique français, fabriqué par ACS, une petite entreprise de Saint-Sulpice-de-Royan (17) qui emploie une dizaine de salariés. Le petit appareil, doté d'une structure en carbone pour en limiter le poids et d'une batterie au lithium-polymère, affiche une autonomie de vol d'une heure lui permettant de couvrir quelque 160 kilomètres. Si l'on est donc encore loin de voir des passagers boucler leur ceinture à bord d'un e-Fan de ligne, les technologies mises en œuvre n'en dessinent pas moins des perspectives prometteuses pour le transport aérien.

Véhicules électriques • Paris passe à la vitesse supérieure

La mairie de Paris et Sodetrel, filiale d'EDF spécialisée dans les infrastructures de recharge électrique, ont signé, dans le cadre du dernier Congrès des maires de France, une convention de partenariat pour l'exploitation de 400 points de recharge supplémentaires sur des zones de livraison partagées dans tous les arrondissements parisiens. Les nouvelles bornes peuvent être utilisées à la fois par les résidents parisiens, qui bénéficient d'un accès préférentiel de nuit pour une recharge prolongée, et par les professionnels mobiles (professions libérales, livreurs, dépanneurs, etc.), qui disposent d'une recharge plus rapide pendant la journée. Cette convention s'inscrit dans l'ambitieux programme de la Ville de Paris en faveur de la mobilité électrique. Il comprend l'agrandissement de stations Autolib' existantes pour y installer environ 300 bornes de recharge publiques en supplément des 250 en service et l'installation de bornes de recharge rapide en stations-service implantées sur le domaine public de la ville, principalement le long du boulevard périphérique. Par ailleurs, la mise en place d'un service de mobilité électrique inédit fera appel à trois innovations : un système d'accès et de paiement unique pour l'ensemble des infrastructures de charge de Paris, la réservation à distance des points de recharge (via internet ou smartphone) et une gestion intelligente de la recharge évitant les pics de consommation ou les appels de puissance trop importants sur le réseau électrique. Cette nouvelle convention de partenariat réaffirme la volonté commune de la Ville de Paris et d'EDF de promouvoir et développer des solutions de mobilité urbaines innovantes et faiblement émettrices de CO_2.

© EDF - Thierry Mouret

… y compris pour les transports en commun

À l'occasion des dernières Rencontres nationales des transports publics à Bordeaux, le constructeur Iveco a présenté Ellisup, un autobus 100 % électrique de nouvelle génération qui devrait être testé dans les rues de Paris. Doté de nombreuses innovations, le prototype, conçu en partenariat avec la RATP, EDF, le CEA et Michelin, présente une autonomie de huit à dix kilomètres. En bout de ligne, le déploiement d'un pantographe permet la recharge des batteries au lithium dans le temps record de quatre minutes. Avec un espace intérieur optimisé par l'intégration des moteurs dans les roues, le véhicule peut accueillir de 10 à 20 % de passagers de plus qu'un autobus classique. Outre les véhicules hybrides rechargeables et électriques, EDF apporte sa contribution au développement d'un large éventail de modes de transport électriques : trams, trolleybus, bateaux électriques…

Trois questions à

Agnès PANNIER-RUNACHER

Directrice générale déléguée de la Compagnie des Alpes

Quelles sont les grandes lignes de l'accord que vous avez signé avec EDF Collectivités ?

APR Il s'agit d'un partenariat conjoint ayant pour objectif de promouvoir un aménagement durable et performant des stations de ski en matière d'énergie. Cet accord fait suite à la conclusion d'un contrat de fourniture en énergie verte par EDF à l'ensemble des domaines skiables de la Compagnie des Alpes pour les deux années à venir. Dans ce cadre, plusieurs thèmes de coopération ont été identifiés :

- l'aménagement durable des stations de montagne, avec une réflexion notamment sur leur potentiel en énergies renouvelables, sur la réduction de la pollution lumineuse et sur les réseaux électriques intelligents ;
- l'efficacité énergétique de l'immobilier de montagne, avec la rénovation énergétique des appartements acquis par la Compagnie des Alpes ;
- la performance énergétique des domaines skiables et des parcs de loisirs, avec des projets d'optimisation énergétique des installations, en particulier dans la production de neige de culture ;
- la mobilité électrique dans les stations de montagne et les parcs de loisirs.

Quels sont vos projets prioritaires ?

APR La Compagnie des Alpes organise majoritairement des activités de plein air. Nous devons poursuivre des efforts constants pour en diminuer l'impact sur l'environnement, notamment en matière d'énergie. L'exercice même de ces activités nous amène assez naturellement à aborder l'ensemble des thématiques de coopération identifiées. Je souhaiterais cependant mettre l'accent sur un projet lancé en avril 2013 par la Compagnie des Alpes aux côtés de la Caisse des dépôts, des banques et des collectivités locales. Il porte sur la rénovatioan de l'immobilier touristique de montagne et vise à rendre les appartements plus attrayants, afin d'attirer davantage de vacanciers. Alors que la mise en œuvre de ce projet bat son plein, il est assez naturel que l'optimisation énergétique des installations soit en première ligne des préoccupations et des premiers travaux de coopération menés avec EDF.

Quelles sont pour vous les principales caractéristiques de la station durable de demain ?

APR Il s'agit d'une station qui met notamment à l'honneur l'efficacité énergétique au sens large. Celle de ses bâtiments et de ses équipements, l'éclairage public, la mobilité électrique et les énergies renouvelables. C'est une réflexion d'ensemble qui amène aussi à réfléchir sur la façon de vivre la montagne, de gérer les flux et pics de fréquentation, de la rendre naturellement accessible et respectée. Une station où l'ensemble des parties prenantes, collectivités locales et acteurs sociaux professionnels, travaillent de concert sur ces objectifs. C'est déjà en bonne voie.

Lisbonne •

Un projet urbain sobre et ambitieux en temps de crise

Dans le cadre de sa série de conférences sur les villes durables, EDF accueillait à Paris, le 13 décembre dernier, différents représentants portugais, dont Manuel Salgado, adjoint au maire en charge de l'urbanisme de Lisbonne. Tandis que le centre-ville n'a cessé de se vider de sa population ces dernières décennies, le projet urbain porté par l'équipe municipale a pour ambition de valoriser l'espace public, réduire la place de la voiture – en renouant notamment avec la tradition d'ascenseurs publics, de tramways et de funiculaires –, réconcilier la ville avec son fleuve majestueux, le Tage, etc. Un exemple de cette régénération urbaine lisboète : la requalification de la Ribeira das Naus et de l'ancienne cale sèche (Doca Seca) de l'époque des grandes découvertes.

Cameroun •

Barrage hydroélectrique XXL

L'État camerounais, EDF, la Société financière internationale (SFI) et le groupe canadien Rio Tinto ont signé en novembre dernier un accord portant sur la construction d'un barrage hydroélectrique d'une puissance de 400 MW sur le fleuve Sanaga, dans le centre du pays. L'investissement, d'un montant de l'ordre de 6 milliards d'euros, est lié au projet d'extension de l'usine de la société Aluminium du Cameroun (Alucam), filiale du groupe canadien Rio Tinto, qui consomme près de la moitié de l'électricité produite au Cameroun et projette de faire passer sa production annuelle d'aluminium de 90 000 à 300 000 tonnes.

Chaque trimestre, une sélection de distinctions, certifications, labels décernés à des territoires engagés dans la gestion responsable de l'énergie.

La fontaine du Soleil, place Masséna à Nice.

TROPHÉES CLIMAT ÉNERGIE : LA CCI NICE-CÔTE D'AZUR LAURÉATE

À l'occasion de la remise des premiers Trophées Climat Energie des Alpes-Maritimes, la CCI Nice-Côte d'Azur a reçu le prix Trophée Entreprises/Aménagement Durable pour son projet efficacité énergétique de l'éclairage sur le territoire de Saint-André-de-la-Roche. Alors que l'éclairage représente 17 % de la consommation d'électricité de la commune, l'étude réalisée préconise, d'une part, d'éviter l'usage de lampes incandescentes 60 W et de lampes halogènes au profit de luminaires à LED et, d'autre part, la pose d'économiseurs d'énergie. L'initiative a fédéré de grands acteurs institutionnels comme EDF, ERDF et la métropole Nice-Côte d'Azur aux côtés des acteurs de la filière de l'éclairage. Cette première édition des Trophées Climat Energie des Alpes-Maritimes a été un succès puisque 28 communes, 8 collectivités et établissements publics, 25 entreprises et 7 associations ont fait acte de candidature.

LE RÉSEAU DE CHALEUR DE MELUN CERTIFIÉ PUBLI-CERT

Lors du dernier Congrès des maires de France, la Société Thermique de l'Almont (STHAL), filiale de Dalkia, Veolia Environnement et EDF, a reçu la certification Publi-Cert© pour ses prestations et sa performance environnementale dans l'exploitation du réseau de chaleur de la ville de Melun qu'elle assure par délégation de service public. Les 70 000 MWh d'énergie géothermique fournis par le réseau alimentent 6 500 équivalent logements, soit 30 % des habitants de Melun, en chauffage et en eau chaude sanitaire. Développée par l'agence de notation extra financière ARCET Cotation, le certificat de performance développement durable éco-cert est, à ce jour en France, la seule procédure d'évaluation et de cotation de la performance permettant de situer le niveau d'intégration des normes et principes de développement durable dans la gestion déléguée de services publics et des régies publiques.

ÉCO-MAIRES : LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL RÉCOMPENSÉE…

Décernés en décembre dernier, les 23es trophées éco-actions organisés par l'association les Eco-maires, ont, comme chaque année, distingué des municipalités engagées dans des politiques environnementales et de développement durable remarquables. Pour le thème énergie-climat, la ville de Saint-Raphaël (Var) a été primée pour son système de management de l'énergie ISO 50001. La ville a été la première collectivité territoriale française à obtenir cette certification internationale à la suite d'un travail en profondeur de gestion économe des dépenses d'énergie, qui a mobilisé quelque 200 agents communaux et concerné plus de 280 équipements dont l'hôtel de ville, le centre culturel, les grandes infrastructures sportives et l'éclairage public. Grâce à ces efforts, la municipalité est parvenue à stabiliser sa facture énergétique annuelle malgré une hausse de 18,5 % des tarifs.

● http://collectivites.edf.com/actualites-et-temoignages/actualites-et-temoignages/tous-les-temoignages/g-ginesta-280845.html

Ruelle de Saint-Raphaël.

… ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX PRIMÉE AU SALON ENERGAÏA

Le Prix Éco-Maires, remis en décembre dernier à Montpellier lors du salon EnerGaïa, a été attribué à la communauté d'agglomération du Grand Dax (Landes), pour son projet d'optimisation des consommations énergétiques des établissements thermaux de la région.

Les Eco Maires

Les actions de diagnostic, de partage d'expérience et de formation entreprises ont permis aux dix établissements thermaux aquitains parties prenantes de la démarche de dégager des potentiels d'optimisation particulièrement intéressants pour une activité mettant en jeu d'importantes consommations énergétiques.

© EDF - Christophe Beauregard

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, C'EST POSSIBLE…

La précarité énergétique se caractérise par les difficultés éprouvées par un foyer à assumer le coût de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison, notamment, de l'insuffisance de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. D'après l'INSEE, 3,8 millions de ménages dont les dépenses d'énergie représentent au moins 10 % des revenus se trouvent dans cette situation.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : TOUS CONCERNÉS

À l'instar de l'eau ou de l'alimentation, l'énergie est un bien vital. Dès 2005, les pouvoirs publics instauraient un tarif de première nécessité (TPN) dont le dispositif vient d'être renforcé par la loi Brottes. Investie dans sa mission historique de service public, EDF ne se contente pas d'appliquer les textes, elle multiplie les initiatives pour en renforcer l'efficacité et lutter contre la précarité énergétique.

© EDF - Christophe Beauregard

Le Groupe a mis en place 380 conseillers solidarité pour informer les clients fragiles.

Avant même l'interdiction des coupures d'électricité pendant l'hiver aux clients en défaut de paiement, EDF en prémunissait non seulement les bénéficiaires d'une aide des fonds de solidarité logement (FSL), conformément à la réglementation, mais aussi les bénéficiaires des tarifs sociaux. Dans le même esprit, EDF avait plaidé en faveur de l'attribution automatique du TPN. Mise en place en mars 2012, la mesure s'était déjà traduite par l'accroissement significatif du nombre de bénéficiaires. Désormais, ses équipes se mobilisent pour atteindre l'objectif de 4 millions de foyers visé par la loi Brottes *(voir page 16)*.

Faire connaître les tarifs sociaux de l'énergie aux personnes éligibles et les démarches pour y accéder c'est bien ; leur tendre la main avant qu'elles ne se trouvent en précarité énergétique, c'est mieux. À cet effet, EDF mobilise ses 5 000 conseillers clients placés aux avant-postes pour déceler les foyers en difficulté et concrétiser un de ses engagements clients : « Vous aider dans les moments difficiles. » En 2013, plus de 466 000 clients ont bénéficié d'un soutien adapté à leur situation dans le cadre du programme « accompagnement énergie ».

« Le temps est un facteur décisif »

Le temps est un facteur décisif. Aussi, les clients en difficulté sont-ils invités à se signaler avant l'accumulation des impayés. Par pudeur, ignorance des dispositifs ou toute autre raison, nombreux sont ceux à ne pas entreprendre la démarche. Les difficultés à honorer les factures d'électricité étant souvent l'arbre qui cache la forêt de problèmes plus étendus, EDF parvient à détecter des cas de détresse financière grâce aux informations en provenance des organismes chargés d'attribuer le TPN et de l'administration.

UN ENGAGEMENT HUMAIN ET FINANCIER SANS ÉGAL…

Pour optimiser la coopération avec les acteurs sociaux, EDF a mis en place 380 conseillers solidarité pour aider les travailleurs sociaux des collectivités à trouver des solutions aux situations les plus difficiles. Ces professionnels sont en relation constante avec les acteurs locaux de la solidarité. Pour faciliter l'échange et l'instruction des quelque 600 000 dossiers traités conjointement chaque année, un outil en ligne, le Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF (PASS), sera ouvert au deuxième trimestre 2014. Dans un premier temps quelques services sociaux de chaque région y auront accès avant une généralisation progressive dans les mois suivants. Ce portail va permettre la formulation des demandes et les échanges en ligne avec les conseillers EDF de manière souple et rapide. Par ailleurs, pour favoriser le partage d'expérience entre les acteurs régionaux, EDF organise des forums solidarité dans toute la France.

Depuis plus de vingt-cinq ans, EDF est partenaire des FSL. Plus de 200 000 familles en bénéficient. Gérés par les conseils généraux, ils aident les ménages défavorisés à accéder à un logement, s'y maintenir et assumer leurs dépenses d'énergie. Avec une participation de 23 millions d'euros en 2013. EDF est le premier contributeur aux FSL après les conseils généraux.

Avec l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS), c'est depuis 2008 que des partenariats ont été engagés. À l'image de la convention signée fin 2013, à Boulogne-sur-Mer, avec l'union départementale des CCAS, ils

En 2013, plus de 325 000 clients ont bénéficié d'un soutien adapté à leur situation dans le cadre du programme « accompagnement énergie ».

comportent diverses actions liées à l'énergie : aides financières, formation, maîtrise de la demande d'énergie, communication sur les tarifs sociaux...

... PARTAGÉ AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

De nombreux projets sont aussi menés avec le monde associatif. EDF apporte, par exemple, un soutien de l'ordre de 1,5 million d'euros au programme Toits d'abord de la Fondation Abbé Pierre. Comme le souligne Patrick Doutreligne, délégué général de la fondation : « C'est dans les "passoires thermiques" qu'on loge les plus modestes, ceux qui n'ont pas le choix de leur habitat. Avec EDF, nous inversons la logique au bénéfice des ménages confrontés à la précarité énergétique. » Toits d'abord doit permettre la remise à niveau énergétique d'environ 3 000 logements sociaux et la création de pensions de famille économes en énergie. Les travaux font l'objet de la plus grande attention : « En matière de rénovation du parc existant, soit 99 % des logements habités, la fondation est favorable à un saut qualitatif d'entrée de jeu : on voit des logements réhabilités ressortir avec une étiquette énergie de niveau F, voire G... C'est un mauvais calcul, à tous points de vue ! » déplore Patrick Doutreligne. D'une manière générale, les clients d'EDF accompagnés par une association comme la Croix-Rouge française, SOS Familles Emmaüs, le Secours populaire ou le Secours catholique bénéficient d'un diagnostic personnalisé dans le cadre du service « accompagnement énergie ».
Pour faciliter les relations avec les travailleurs sociaux et les organismes caritatifs, EDF met à leur disposition des interlocuteurs spécifiques, les correspondants solidarité *(voir page 14)*. Ils complètent l'action des conseillers solidarité qui, eux, sont au contact des travailleurs sociaux.

DÉTECTER LES PUBLICS FRAGILES POUR MIEUX LES AIDER

Qui mieux qu'une banque peut déceler les problèmes financiers ? Dans sa préoccupation d'intervenir au plus tôt auprès de ses abonnés fragilisés, EDF a conclu une convention avec la Fédération nationale du Crédit agricole qui a lancé un dispositif d'aide innovant. Baptisé Point Passerelle, il permet aux personnes victimes d'un accident de la vie d'évoquer leurs problèmes d'argent et d'être conseillées afin de trouver une solution. La convention donne aux Points Passerelle

Dès l'ouverture d'un dossier FSL, EDF s'abstient de toute coupure d'électricité.

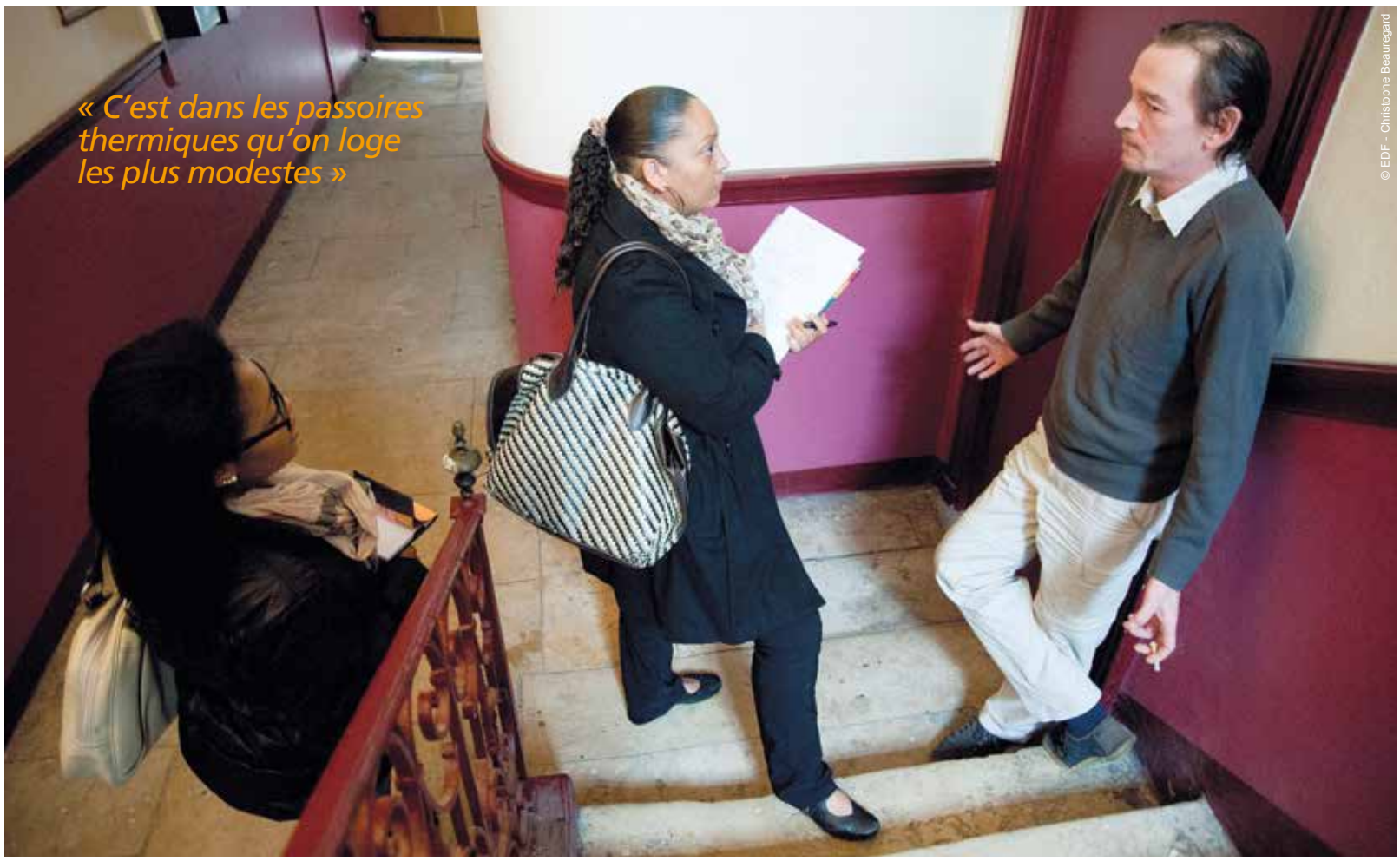

Au contact direct des foyers, les structures de médiation sociale conduisent une autre forme d'action solidaire.

la possibilité d'inclure le paiement des factures d'énergie dans leur champ d'intervention et d'assister les clients communs au réseau bancaire et à EDF, en les aidant, par exemple, dans l'obtention de facilités de règlement de leur facture d'énergie, une avance de trésorerie à taux préférentiel ou encore un microcrédit pour financer des travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

Au contact direct des foyers, les structures de médiation sociale conduisent une autre forme d'action solidaire. Lieu d'accueil unique pour les personnes en difficulté d'intégration, les Points d'information et de médiation multiservices (PIMMS) apportent un soutien aux démarches de la vie quotidienne. Pour celles liées à l'énergie, EDF propose à leur personnels d'accueil des formations aux tarifs sociaux et à la maîtrise de l'énergie. Membre fondateur de l'Union nationale des PIMMS, EDF en assure la présidence jusqu'en 2015.

TRAITER LE MAL À LA RACINE

L'allégement de la facture énergétique constitue le meilleur moyen d'éviter l'endettement sur ce poste de dépense. D'où le dynamisme de la politique d'information conduite par EDF via les conseillers clients, la distribution de la brochure « Les bons gestes pour faire des économies… » ou par le biais de partenariats. Comme celui conclu avec l'association Unis-Cité dans le cadre de son programme Médiaterre proposant à des jeunes en service civique de rencontrer des habitants de quartiers populaires pour les aider à mieux consommer l'énergie. EDF assure la formation des volontaires. L'année dernière plus de 10 000 familles ont été aidées dans une cinquantaine de villes.

Résorber l'habitat énergivore, c'est traiter la précarité énergétique à la racine. On ne s'étonnera donc pas de l'importance du soutien d'EDF aux programmes de rénovation. EDF s'est engagée en septembre 2011 auprès de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), dans le cadre du programme Habiter Mieux. La convention a permis d'enclencher la rénovation de près de 50 000 logements sur la période 2011-2013. Sur cette période, EDF a apporté son soutien financier à hauteur de 28 millions d'euros – soit environ 29 000 logements aidés.). EDF s'implique aussi dans les contrats locaux d'engagement d'aide aux propriétaires occupants ou bailleurs pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie et l'offre « Montant de charges » d'EDF Collectivités, conçue avec les bailleurs sociaux, a débouché sur la rénovation de 151 000 logements sociaux en 2012 et 135 000 en 2013.

La solidarité s'inscrit dans la ville durable. À Bordeaux, plus de 100 familles ont bénéficié de l'offre « Rénovation solidaire » d'EDF, dans le cadre d'un partenariat de ville durable et solidaire avec la municipalité. Pour donner aux collectivités les moyens de bâtir une stratégie prospective de lutte contre la précarité énergétique, EDF a, par ailleurs, conçu « Optimisation énergétique stratégies territoriales », un outil d'extrapolation des consommations d'énergie, de la précarité énergétique et des besoins de transports d'un territoire à l'horizon 2030. ●

De nombreux projets sont aussi menés en collaboration avec le monde associatif.

EN SAVOIR +

- **Engagements client EDF**
  http://engagements.edf.com/les-engagements-edf--moi-201731.html
- **Partenariats**
  http://collectivites.edf.com/territoires-durables/precarite-energetique/accompagner-la-solidarite-au-quotidien/accompagnement-92335.html

CONSEIL GÉNÉRAL DU JURA : FAIRE BAISSER LA FACTURE DE PLUS DE 500 FAMILLES

ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE PERNY, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU JURA

Comment est née l'idée du partenariat entre le conseil général du Jura et EDF autour du programme Énergie Logis ?

CP L'accompagnement social et la prévention des expulsions sont aujourd'hui au cœur des missions du département. Les problématiques de précarité impactent de plus en plus les familles et fragilisent leur accès ou leur maintien dans un logement. Depuis quatre ans, le département est confronté à une hausse constante des demandes d'aides FSL (Fonds solidarité logement) au titre de l'énergie. Ainsi, en 2012, 356 000 euros d'aides ont été versés à ce titre contre 191 000 euros en 2008, soit plus de 86 % d'augmentation. Afin de faire face à ce phénomène qui ne cesse de s'amplifier au fil des années, le département a souhaité s'engager sur des actions préventives dans le domaine de la consommation énergétique des ménages. Cette volonté a rejoint l'une des préoccupations d'EDF, contributeur financier au FSL, engagé dans la lutte contre la précarité énergétique. C'est de ce rapprochement qu'est né le dispositif « Énergie Logis ; Mieux vivre dans un logement sain et économe ».

Quel est l'objectif du programme Énergie Logis ?

CP Il s'agissait dans un premier temps de permettre à quelque 300 familles en situation de précarité de bénéficier d'un accompagnement adapté afin qu'elles puissent mieux maîtriser leur consommation d'énergie. Ce projet ambitieux couvre l'ensemble du département, en s'appuyant sur un réseau de seize partenaires locaux (Adil, Ajena, ARS, Jura Habitat, CAF du Jura, Secours catholique, etc.). Ce dispositif, financé par le conseil général du Jura et EDF Collectivités, a disposé d'une enveloppe globale initiale de 125 000 euros. Il a débuté fin 2012 et s'est poursuivi sur toute l'année 2013 avec le concours de différents acteurs locaux : communes, organismes sociaux, CCAS, associations caritatives, relais de services publics et bailleurs publics. Le dispositif vise notamment à maîtriser les consommations énergétiques et à faciliter l'appropriation des écogestes.

Quelles sont les actions proposées conjointement par le conseil général du Jura et EDF Collectivités ?

CP Deux axes de travail ont été choisis : l'accompagnement individuel d'abord, avec 56 foyers concernés dans le Jura, et l'accompagnement collectif ensuite qui a touché 150 foyers l'an dernier au travers d'ateliers pratiques (repérer les faiblesses d'isolation et agir, connaître les différents modes de chauffage et choisir le bon, gérer sa consommation d'eau, etc.) EDF Collectivités a notamment proposé un atelier pour connaître les grands principes de la maîtrise de l'énergie, ainsi qu'un autre pour décoder sa facture d'électricité. C'est au travers de cette sensibilisation sur le long terme que le conseil général du Jura et EDF pourront agir sur les habitudes de vie et de consommation des citoyens en situation de précarité. Et ainsi contribuer à faire baisser leur facture, tout en gardant un nécessaire confort de vie. Vu le succès de cette opération, Énergie Logis a été reconduit pour 2014 avec l'accompagnement de 200 nouvelles familles. ●

EN SAVOIR + ● http://www.jura.fr

RENCONTRE AVEC...

LAURENT SCHRUB

Correspondant solidarité

Solidaire, Laurent l'est dans l'âme. Mécanicien de formation, un diplôme d'économie-gestion en poche (décroché en cours du soir), il débute chez EDF-GDF Services à la fin des années 1980, avant de rejoindre ERDF puis EDF. Pompier volontaire pendant vingt ans, secouriste chez EDF, Laurent a progressivement fait de la solidarité son métier au fil de son expérience, personnelle et professionnelle.

Depuis 2007, Laurent Schrub est basé à Sarreguemines, en Moselle. Son métier : correspondant solidarité pour trois départements (Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges). « Une partie de mon temps est consacré à animer des réunions d'information pour les familles en difficulté, à l'occasion notamment d'opérations de lancement des kits énergie solidarité délivrés depuis 2007 par EDF », retrace Laurent. Aux côtés des élus, des travailleurs sociaux et de bénévoles associatifs, c'est l'occasion pour lui d'expliquer la politique de solidarité d'EDF, de promouvoir les tarifs sociaux...

Chaque année, le correspondant solidarité définit avec les conseils généraux le montant et les modalités des aides apportées par EDF au fonds de solidarité logement (FSL), rencontre régulièrement les associations caritatives, les travailleurs sociaux, pour entendre clairement leurs remontées sur les difficultés rencontrées par les populations en situation de précarité. « Pour faire ce métier, il faut aimer aider autrui, confie Laurent, qui vit ici son septième hiver. Mon expérience au sein d'un service achats durant dix ans m'a donné le sens de l'organisation, l'amour de la communication... »

Inlassablement, Laurent est l'auditeur attentif des familles en difficulté qui, selon l'habitat, le territoire, subissent de plein fouet les conséquences de la crise. « En trois ou quatre ans, on est passé en France de 400 000 TPN à plus d'un million et demi aujourd'hui... », constate Laurent, plus déterminé que jamais.

LE 5 NOV. 2013

À LONGWY
(MEURTHE-ET-MOSELLE)

Un an après, Laurent revient à Longwy tenir une réunion publique devant des familles bénéficiaires du kit énergie solidarité. Les économies sont-elles à la hauteur des espérances ? Même si le kit est gratuit, il est important d'assurer le SAV. Échange cordial et instructif.

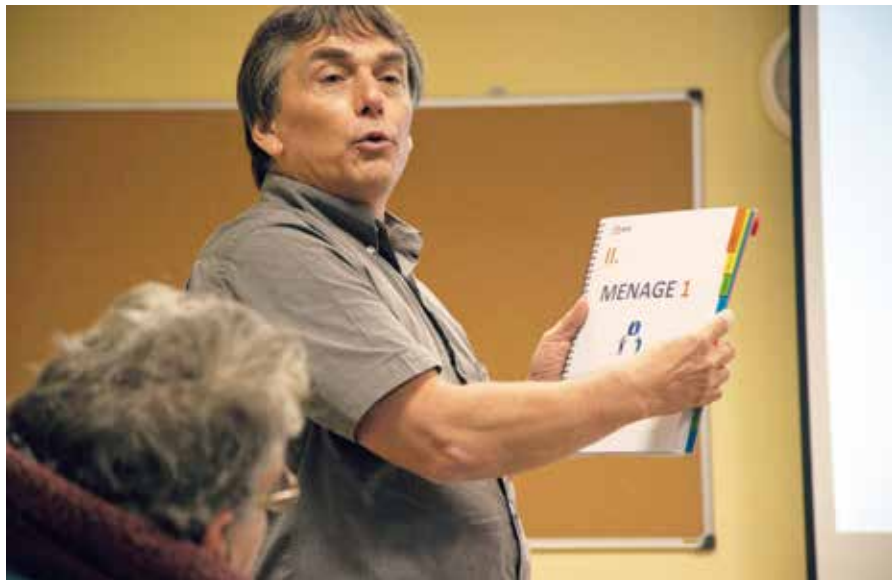

LE 14 NOV. 2013

À VILLERUPT
(MEURTHE-ET-MOSELLE)

Lancement du kit énergie solidarité devant des familles en situation de précarité énergétique. Ampoules, multiprises, thermomètre, brochure… Le nécessaire et son mode d'emploi pour maîtriser la consommation d'énergie.

LE 15 NOV. 2013

À BACCARAT
(MEURTHE-ET-MOSELLE)

En présence du maire de la ville berceau de la célèbre cristallerie du même nom, Laurent dresse le bilan du kit énergie solidarité, distribué un an plus tôt à des familles de la commune. Venus en nombre, les représentants du conseil général, du Secours populaire, de l'OPH Lunéville, des Restos du cœur, de Meurthe-et-Moselle Habitat, et de l'Union des associations familiales 54 n'en perdent pas une miette.

À chaque lancement du kit énergie solidarité, Laurent ouvre sa grande valise en bois : lampes basse consommation, thermomètre, coupe-veille automatique, douchette à turbulence, réducteur de débit pour robinet d'évier, dépliants d'informations pratiques… Tout ce qu'il faut avoir et savoir pour alléger les factures d'eau et d'électricité.

Photos du reportage : © EDF - Christophe Beauregard

LOI BROTTES
UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE

Le décret relatif aux tarifs sociaux de l'énergie en application de la loi du 15 avril 2013 portée par François Brottes* a été publié au JO le 6 novembre. La nouvelle réglementation produit donc son effet dès cet hiver. Ses dispositions doivent permettre de faire passer le nombre de foyers bénéficiaires du tarif de première nécessité (TPN) de 1,6 million de foyers à 4 millions, soit environ 8 millions de clients.

*Député de la 5e circonscription de l'Isère, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale

EN SAVOIR +

- http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-tarif-de-premiere-necessite-TPN.html

Principales dispositions

Éligibilité

Extension du TPN à tous les foyers dont le revenu fiscal annuel de référence est inférieur à 2 175 euros par part (l'administration devient ainsi une source supplémentaire de détection d'éligibilité) et aux résidences sociales conventionnées. Auparavant, l'attribution était réservée aux seuls ayants droit à la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) ou à l'aide pour une complémentaire de santé (ACS)

Tarification

Instauration d'un forfait se traduisant par une plus forte diminution de la facture des bénéficiaires du TPN. L'abattement atteint désormais 109 euros pour un foyer de 2 personnes titulaire d'un contrat de 6kVA contre 94 euros en moyenne avec le système précédent (40 à 60% de réduction sur l'abonnement et les 100 premiers kWh).

Coupure pour défaut de paiement

Interdiction entre le 1er novembre et le 15 mars. Restriction possible de puissance à 3 kVA permettant l'utilisation simultanée de l'éclairage, un téléviseur, un réfrigérateur, un congélateur et un appareil à résistance.

© Assemblée nationale.

LES CHIFFRES DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sources : ADEME, INSEE

UN PHÉNOMÈNE LIÉ À LA CRISE ÉCONOMIQUE

La précarité énergétique commence quand la part des dépenses consacrées à l'énergie est supérieure à 10% des revenus.

DÉPENSES EN ÉNERGIE **2 fois** PLUS IMPORTANTES EN ZONE RURALE

La facture énergétique d'un Parisien est inférieure de

44 %

à celle d'un habitant d'une commune rurale (en raison de la part du fioul dans le chauffage, de la taille de l'habitat et des dépenses de carburant).

3,8 millions

de ménages sont en situation de précarité énergétique

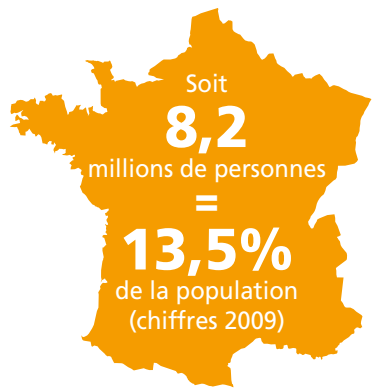

LES MÉNAGES LES PLUS PAUVRES CONSACRENT 15% DE LEURS REVENUS AUX DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES, CONTRE 6% POUR LES PLUS RICHES

La précarité énergétique implique un mauvais état des logements, mal isolés. Elle se traduit par une restriction sur les dépenses de chauffage et une vulnérabilité face aux variations des prix.

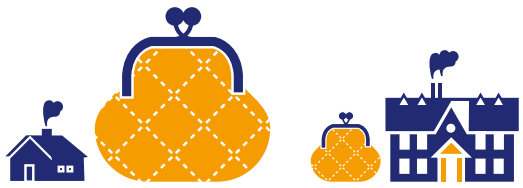

La part des dépenses énergétiques des **20%** des ménages les plus pauvres est

2,5

fois plus élevée que la part des **20%** des ménages les plus riches.

Pour les ménages modestes,
DOUBLEMENT EN 30 ANS
des dépenses contraintes
(loyer, énergie, télécoms, assurances...)

UN ENGAGEMENT D'EDF

TARIFS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ* (TPN)

*Tarifs appliqués aux plus démunis, sur critères sociaux.

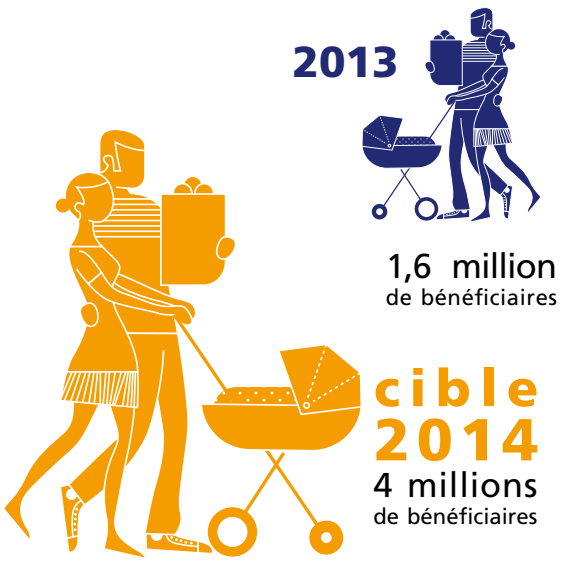

ACCOMPAGNEMENT

+ de 466 000 clients

ont bénéficié d'une offre «accompagnement énergie*» en 2013.

** dispositif personnalisé de prévention ou de résolution des problèmes de paiement*

8 000 kits MDE

(Maîtrise de la Demande en Énergie) distribués en 2012 à des ménages en difficulté (avec une ampoule basse consommation, un économiseur d'eau et une multiprise coupe-veille).

380 conseillers

dédiés à l'accompagnement de clients démunis en plus des 5 000 conseillers EDF, qui sont tous formés pour faire face aux situations de précarité.

INVESTISSEMENT

23 millions d'euros

en 2013 pour le fonds de solidarité logement dont bénéficient **201 000** familles.

135 000 logements

sociaux rénovés en 2013 dans le cadre de l'offre «montant des charges».

28 millions d'euros

de 2011 à 2013 au fonds d'aide à la rénovation thermique de **29 000** logements.

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES

TROUVER LE BON ÉQUILIBRE ENTRE LES TERRITOIRES

Pierre Veltz, P-DG du conseil d'administration de l'établissement public de Paris-Saclay, et Jean-Noël Guillot, directeur projet Ville durable chez EDF, échangent sur les enjeux de la gestion locale des stratégies énergétiques.

JEAN-NOËL GUILLOT

Jean-Noël Guillot, ingénieur diplômé de l'INSA Lyon, débute sa carrière dans le domaine des contrôles non destructifs pour la maintenance industrielle puis nucléaire chez EDF. Il est ensuite en charge du développement des usages performants de l'électricité pour l'habitat. Pour l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité pour les particuliers, il a assuré la mise en place puis le pilotage opérationnel des centres de relation clients particuliers et professionnels. Depuis 2011, il conduit le projet Ville durable au sein d'EDF Commerce pour le développement de services et de solutions énergétiques bas carbone pour une ville et des territoires durables.

© EDF

PV Jadis, chacun avait conscience du caractère local, concret de l'énergie (bois, eau, vent, etc.). Le XX^e^ siècle a amené une perception de plus en plus abstraite et une dissociation croissante entre lieu de production et contexte d'utilisation de l'énergie. La centralisation électrique française a accentué ce phénomène. La montée des énergies renouvelables (EnR), liées aux ressources locales, la problématique de la sobriété, remettant le consommateur en position active, changent la donne. La volonté des territoires et des collectivités locales de retrouver un rôle plus actif s'inscrit dans une tendance profonde où l'idée d'autonomie exprime le besoin de protection et la volonté d'ouvrir des « clairières » dans la jungle mondialisée, selon le mot du philosophe allemand Rüdiger Safranski.

JNG Sur la toile de fond nationale de l'indépendance énergétique et de limitation des émissions de CO_2, l'énergie est aussi un des leviers stratégiques de développement économique et de compétitivités des territoires. La question énergétique impacte des domaines comme la construction et les transports. Prises au niveau local, ces décisions ont des conséquences sur les articulations, la complémentarité et l'équilibre entre global et local. Se pose alors la question de l'échelon territorial le plus pertinent en fonction des questions énergétiques posées.

PV La préférence pour le local ne doit pas devenir un dogme idéologique. Les diverses EnR n'ont pas le même rapport au territoire. La chaleur est par nature un sujet local, voire microlocal, alors qu'il y a des raisons puissantes de gérer l'électricité à échelle nationale et internationale, du moins tant que le stockage n'aura pas connu de bond technologique substantiel. Quand on se préoccupe de « bonne » échelle, il faut savoir si on parle de technique, de régulation, de stratégie, de gouvernance… Techniquement, une bonne échelle peut être le quartier ou un ensemble de quartiers. Stratégiquement, l'agglomération étendue est souvent pertinente : elle inscrit les choix énergétiques dans un contexte global : bâtiments, politiques de mobilité, aménagement, gestion des déchets et économie circulaire, etc. Ces sujets peuvent mobiliser les habitants autour d'un projet d'innovation, et procurer un sentiment de fierté locale. La Région et la nation sont les lieux naturels de définition et de mise en œuvre de règles communes. Elles doivent jouer un rôle clé dans la promotion du volet industriel de la transition énergétique, toujours minoré en France. J'ajoute que la question des outils de mesure (au-delà

de la comptabilité économétrique actuelle) est essentielle, pour refléter les enjeux et tenir compte des impacts sociaux et environnementaux des activités.

JNG La production ne doit pas être la seule préoccupation énergétique de territoires. Une stratégie énergétique doit porter un intérêt prioritaire à l'amélioration et à l'optimisation des utilisations de l'énergie. L'évolution de l'usage des bâtiments, résidentiels comme tertiaires, des transports, de l'industrie même, où la proximité est un facteur clé, offre la plus grande latitude à l'initiative locale, notamment pour « décarboner » les besoins énergétiques locaux constitués aujourd'hui majoritairement de produits fossiles. Les collectivités ne disposant pas du même potentiel d'EnR, se pose, par ailleurs, la question de l'équité et de la solidarité territoriales en matière de ressources énergétiques.

PV Un des fondements du pacte républicain est que les atouts naturels locaux ont vocation à devenir des biens publics partagés. L'accent mis sur l'autonomie locale peut dériver vers l'égoïsme territorial. Un territoire doté d'une source géothermique stable peut légitimement en faire un atout de développement, et se mettre partiellement à l'abri des fluctuations d'offre et de prix. Mais cette source doit être considérée comme un bien patrimonial public et ne pas générer de rente indue pour des acteurs privés. Un avantage au local ne dispense pas des devoirs de solidarité et d'équité interterritoriale. Dans un contexte décentralisé, la régulation doit être adaptée, mais reste essentielle.

« Un avantage local ne dispense pas des devoirs de solidarité. »

JNG L'optimisation énergétique locale doit prendre en compte les équilibres dynamiques entre production et besoins locaux. Si, pour la chaleur, le caractère plus prévisible des productions et les facilités de stockage thermiques facilitent la gestion de ces équilibres, il n'en va pas de même des EnR électriques, intermittentes avec des capacités de production finies. La prise en compte de la sécurité d'approvisionnement sous l'angle des équilibres offre/demande, des approvisionnements en énergies fossiles mais aussi de la sécurité des réseaux vis-à-vis des agressions externes, d'ordre climatique par exemple constituent aussi des sujets à prendre en compte.

PV Le territoire de Paris Saclay relève typiquement d'une approche multi-échelles. Il s'insère dans le Grand Paris mais se divise en sous-projets, autant d'échelles pertinentes du point de vue énergétique. Nos réflexions les plus avancées concernent la ville campus qui émerge au sud du plateau. Un vaste projet scientifique, mais aussi d'aménagement faisant l'objet d'un contrat de développement territorial. Nous avons défini, avec la communauté d'agglomération du plateau de Saclay et six communes, une stratégie d'éco-territoire très ambitieuse autour de trois mots clés : global, sobre, malin. Une approche systémique, liant mobilité, immobilier, déchets, gestion des espaces naturels et agricoles, biodiversité ; une économie de ressources, notamment grâce à nos prescriptions pour les programmes immobiliers, souvent sous maîtrise d'ouvrage publique ; enfin, une gestion « intelligente », par la création de plates-formes numériques facilitant les optimisations décentralisées et de nouvelles infrastructures valorisant la complémentarité des besoins énergétiques des acteurs (chaud, froid, électricité). Un mix d'EnR sera mis en œuvre. Et nous étudions un réseau de chaleur basse température (géothermie) servant d'échangeur entre utilisateurs en excès ou en déficit (smart énergie), couplé à un smart grid électrique. Un projet très novateur, surtout à cette échelle.

JNG Dans un nouveau quartier, il faut aborder l'énergie des transports et l'efficacité de l'éclairage public. La mixité entreprises/logements est propice au développement de transports électriques partagés (navette, auto, vélo), de mobilités douces, de transport en commun. L'optimisation précoce des implantations d'infrastructures de recharge électrique et du réseau d'éclairage s'intègre à la réflexion sur l'urbanisme.

PIERRE VELTZ

Diplômé de l'École polytechnique, ingénieur du corps des Ponts, Pierre Veltz a été directeur de l'ENPC, président de ParisTech et directeur de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires européens dont il préside le conseil scientifique. Après avoir dirigé la Mission d'aménagement de la région capitale, il est depuis 2009 délégué ministériel pour le développement du cluster du plateau de Saclay. Membre du CA de l'ENS, de l'Académie des technologies et du Comité de prospective de l'Agence nationale pour la Recherche et, depuis 2010, P-DG du CA de l'établissement public de Paris-Saclay, Pierre Veltz est l'auteur d'ouvrages sur les questions territoriales.

© Paris-Saclay

UNE HYDROLIENNE EN ESSAI SUR LA LOIRE

Ce printemps, EDF procédera à l'essai, pendant un an, d'une hydrolienne immergée dans la Loire, à Orléans. Composée de deux axes verticaux permettant de superposer deux à quatre turbines, selon la hauteur d'eau, l'hydrolienne a été conçue par la société grenobloise Hydroquest, EDF étant co-détenteur des brevets. À l'instar du prototype installé en mai dernier sur la rivière Oyapock, en Guyane, l'hydrolienne sera suspendue à une barge flottante. Elle produira de 30 à 50 kW en fonction du débit du fleuve. ●

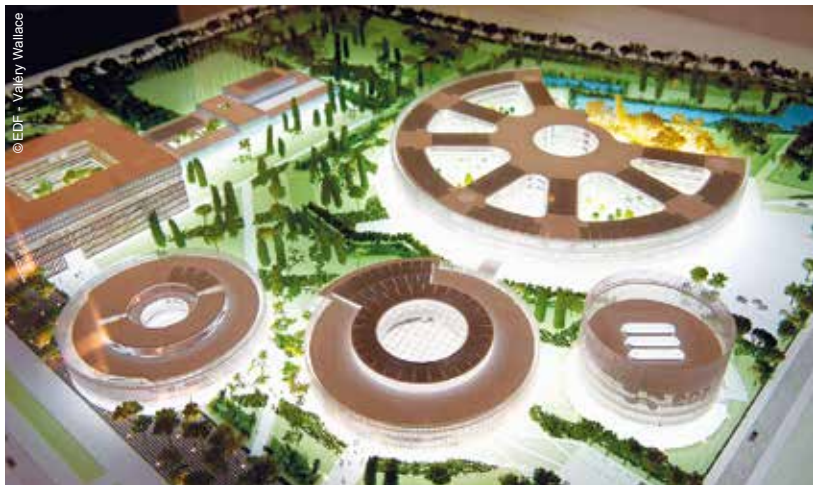

SACLAY : PREMIÈRE PIERRE DE L'EDF LAB

En octobre dernier, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et le président d'EDF, Henri Proglio, ont posé, à Saclay (Essonne), la première pierre d'EDF Lab. Ce centre de formation et de recherche, le plus grand en Europe, va permettre au groupe EDF « d'être à l'avant-garde de la recherche et de l'innovation », selon les mots du chef du gouvernement. ●

AUDE : RÉNOVATION DE DEUX CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

Après trois ans de travaux, les équipes d'EDF ont achevé le chantier de rénovation des centrales hydroélectriques de Nentilla et Escouloubre, dans l'Aude. 50 millions d'euros ont été investis pour améliorer la sûreté et la performance de ces installations datant des années cinquante et soixante-dix. Dans le département de l'Aude, l'hydroélectricité produit environ 325 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 135 000 personnes. ●

DORDOGNE : LAISSEZ PASSER LES POISSONS !

Le SMPVD (Syndicat mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) et la division production ingénierie hydraulique, unité de production Centre (Limoges) d'EDF ont conclu une convention de partenariat technique et financier pour la réalisation du programme 2013-2015 de construction de passes à poissons. 15 ouvrages situés sur les cours de la Bave, de la Cère et du Mamoul sont concernés. ●

© David Queyrel

MOSELLE: NOUVEAUX LOCAUX POUR L'AMTE

À La Maxe (Moselle), l'agence de maintenance thermique Est (AMTE) d'EDF spécialisée dans les interventions sur les groupes turboalternateurs et les turbines à combustion s'est installée dans de nouveaux locaux. D'une superficie de 2 100 m² et conforme aux labels BBC et HQE, le bâtiment dispose d'un système de gestion technique centralisée qui permet de réduire la consommation d'énergie de moitié par rapport à une construction classique. ●

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE: DES BARRAGES AUTOMATISÉS

Shema, filiale d'EDF et Bameo, filiale à 50 % de Vinci Concessions, ont conclu un contrat de partenariat de 312 millions d'euros avec Voies navigables de France (VNF) portant sur la conception, le financement, la construction, puis l'exploitation, la maintenance et le gros entretien renouvellement (GER) de 29 barrages automatisés sur l'Aisne et la Meuse. Il est prévu d'équiper 3 barrages de microcentrales hydroélectriques. La mise en service des barrages est prévue en 2020. ●

UNE MAISON DU BARRAGE AU LAC DE VOUGLANS

EDF a lancé des consultations avec les collectivités locales en vue d'un partenariat pour la construction d'un centre de découverte et d'information à l'aval du barrage de Vouglans (Jura). Le projet comprend notamment un espace consacré à la découverte de l'ouvrage et une exposition sur l'énergie hydroélectrique. L'aménagement permettra aussi d'accueillir diverses manifestations et des conférences. Fermé au public depuis l'instauration du plan Vigipirate, le barrage de Vouglans était l'un des sites les plus visités de la région. EDF envisage une inauguration au printemps 2015. ●

L'HYDRAULIQUE RECRUTE

Pour accompagner son développement et compenser les départs à la retraite qui resteront encore nombreux dans les prochaines années, EDF va recruter quelque 300 personnes par an jusqu'en 2015 dans son activité hydraulique. Les embauches, essentiellement des techniciens et des jeunes ingénieurs du CAP à bac + 5, se feront dans les domaines de l'exploitation, la maintenance, la mécanique hydraulique ou le génie civil mais aussi dans des postes de robinetiers et de chaudronniers. 11 % des cadres et 32 % des salariés d'exécution et de maîtrise seront intégrés par la voie de contrats d'alternance. ●

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec plus de 20 000 MW de puissance installée sur 435 sites, EDF est le 1er producteur hydroélectrique de l'Union européenne

©EDF - Cyrus Cornut

©BAUDOIN

LORRAINE : UN PACTE POUR L'EMPLOI

Jean-Pierre Masseret, président de la Région Lorraine, et Henri Proglio, président-directeur général d'EDF, ont signé, en novembre dernier, un protocole d'accord dans le cadre du Pacte Lorraine 2014-2016. L'accord va permettre aux PME-PMI régionales de bénéficier des compétences et de l'expertise d'EDF, notamment dans les domaines du nucléaire et de la rénovation énergétique pour développer des projets industriels créateurs d'emplois. EDF accompagnera la Région dans la mise en place de plate-formes de formation. Parallèlement à ces actions, le groupe entend accroître les importants investissements qu'il consent en Lorraine dans les domaines de la rénovation énergétique du bâtiment, de la mobilité électrique, du nucléaire, des énergies renouvelables, des réseaux intelligents, des services énergétiques aux entreprises et aux collectivités mais aussi de la solidarité par le biais de partenariats. ●

EN SAVOIR +

● http://collectivites.edf.com/actualites-et-temoignages/actualites-et-temoignages/toutes-les-actualites/region-lorraine-285496.html

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE
LA FONDATION EDF RENFORCE SON PARTENARIAT

Pour 2014-2015, la Fondation d'entreprise EDF a fait de la solidarité sa priorité. Engagé dès l'été 2012, le projet de mécénat en faveur du réseau des Écoles de la deuxième chance en France sera à l'avenir renforcé.

© EDF MÉDIATHÈQUE / TOMA

Au cœur de la problématique sociale de l'exclusion, les Écoles de la 2e chance (E2C) proposent un enseignement initial en direction des jeunes « décrocheurs ». Initiative européenne lancée en 1995, les E2C aident chacun de ces jeunes à comprendre le monde dans lequel il évolue, à se situer dans la société. Destinées à former de futurs salariés, les E2C promeuvent la formation en alternance au sein des entreprises. En 2012, le dispositif comptait plus d'une centaine d'écoles (plus de 11 500 jeunes accueillis), réparties sur 18 régions et 48 départements. À leur sortie, près de 60 % des stagiaires ont un emploi, ou une formation qualifiante. Depuis 2009, et le soutien de la fondation, les délégations régionales d'EDF sont très impliquées sur le terrain, via des propositions concrètes en termes d'accueil, de stages, voire d'emplois.
En octobre 2011, le rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) émettait la proposition de doubler le nombre d'E2C sur le territoire. Fin 2011, le Parlement européen recommandait le développement de ce type de structure en Europe, avec le recentrage des fonds européens sur ces publics et programmes. ●

FAITS & CHIFFRES

En dix-sept ans, plus de 2 000 projets ont reçu le soutien du fonds Agir pour l'emploi EDF et 12 000 personnes ont pu retrouver le chemin de l'emploi.

BASTIA : UN PARTENARIAT POUR L'INSERTION

Jacques-Thierry Monti, directeur régional d'EDF, et Alain Doaré, directeur du lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia, ont signé en fin d'année dernière une convention de partenariat sur la formation et l'insertion professionnelle, notamment par le développement des contrats d'apprentissage. EDF proposera aux élèves des visites de ses installations et des stages. De son côté, le lycée maritime mettra son expérience pédagogique et ses équipements à la disposition des salariés d'EDF dans le cadre de la formation professionnelle. ●

LA CENTRALE DE BOUCHAIN CRÉE DES EMPLOIS

L'agence Pôle emploi de Denain (Nord) a convié plusieurs centaines de demandeurs d'emploi à une réunion d'information à Bouchain, pour les informer des futurs besoins de recrutement à la centrale EDF à cycle combiné gaz en construction sur la commune. Depuis juillet 2013, deux conseillers Pôle emploi sont présents en permanence sur le site de la centrale pour accompagner les entreprises dans leurs embauches. La construction va entraîner le recrutement de 61 tuyauteurs et de 40 à 50 soudeurs en mission d'intérim jusqu'à fin 2015. Jusqu'à 650 personnes pourraient travailler sur le site pendant les pics d'activité. ●

ENGAGEMENT SOLIDAIRE : LA BOURGOGNE EN POINTE

En décembre dernier, Marc Leurette, délégué régional d'EDF, a remis les premiers Trophées de l'engagement solidaire en Bourgogne.
Cinq associations engagées dans le domaine de la solidarité ont été récompensées et se sont vu attribuer une aide financière :
• le trophée Coup de chapeau (3 000 €) a été décerné à l'association Écoute mes mains (Dijon), pour l'aider à poursuivre son action en faveur du développement des liens entre sourds et entendants, particulièrement auprès des jeunes publics ;
• le trophée Coup de projecteur (2 000 €) est allé à 3 associations : Autisme 58 (Guérigny), pour le soutien et le conseil qu'elle apporte aux familles concernées, Fondalim (Dijon), pour son projet d'épicerie solidaire au profit des étudiants les plus défavorisés de l'université de Bourgogne, et Un café pour le monde (Dijon), café solidaire et éco-engagé, pour l'aider à améliorer ses conditions d'accueil, en particulier des personnes à mobilité réduite ;
• le trophée Coup de pouce (1 000 €) a été attribué au Club Kiwanis (Autun), pour son aide aux familles démunies et aux enfants handicapés. Le prix contribuera à l'achat d'un fauteuil électrique adapté aux portes étroites, pour un jeune myopathe. ●

© EDF - Jean-Luc Petit

RECRUTEMENTS EN 2013 : EDF DANS LE TOP 5

Avec près de 6 000 recrutements en CDI en 2013, le groupe EDF se place à nouveau dans le top 5 des entreprises qui recrutent en France, aux côtés de Mac Donald, Vinci et SNCF. Une dynamique qui concerne toutes les régions, avec en tête l'Île-de-France et Rhône-Alpes-Auvergne, et tous les métiers : la production (avec près de 3 000 recrutements), la distribution (plus de 1 700 recrutements) et la commercialisation (plus de 660 recrutements).
Un nouvel embauché sur deux a moins de 26 ans, et les 3 quarts ont moins de 30 ans.
L'alternance constitue pour EDF un vrai levier de recrutement : 3 000 alternants ont été accueillis en 2013 et près d'un nouvel embauché sur 4 est un alternant formé par le Groupe. ●

● Décryptage

ÉCOGESTES : PETITS GESTES, GRANDES ÉCONOMIES

CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE
+ N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions de décryptage sur notre site
● www.territoiresdescollectivitesedf.fr

Chauffage, eau chaude, cuisson, éclairage, télévision, smartphone… pour chacun de ces besoins, il existe des réflexes très simples à adopter au quotidien pour un impact direct sur la facture d'électricité.

CHAUFFAGE

Le chauffage, c'est 62 % de la consommation d'énergie d'une habitation (appartement ou maison). Une part qui tend à baisser, grâce aux travaux de maîtrise de l'énergie dans l'habitat, aux réglementations thermiques, et à un comportement plus économe des ménages : en baissant de 1 °C la température, on allège de 7 % sa consommation d'énergie.

ISOLATION & CHAUDIÈRE

De 10 à 15 %, c'est le taux de déperdition moyen d'énergie lié aux fenêtres dans un logement. Les bons gestes : fermer ses volets et rideaux, les portes des pièces non chauffées et aérer 5 minutes par jour pour renouveler l'air. Côté chaudière, ne pas oublier l'entretien annuel : outre l'obligation légale, on peut ainsi consommer de 8 à 12 % d'énergie en moins.

EAU CHAUDE & CUISSON

Choisir un ballon d'eau chaude adapté au nombre de personnes vivant dans le foyer et ne pas modifier le réglage de la température, au risque de dégrader la qualité de l'eau et la durée de vie de l'équipement. Côté cuisson (7 % de l'énergie consommée), penser à mettre un couvercle sur les casseroles, adapter la taille de celles-ci à celle des plaques, etc.

ÉCLAIRAGE

L'éclairage représente 9 % de l'énergie consommée. D'où l'intérêt d'éteindre la lumière chaque fois que l'on sort d'une pièce et de privilégier les ampoules basse consommation pour les éclairages longue durée (jusqu'à 80 % d'économie par rapport à une lampe à incandescence).

TÉLÉ, HI-FI, ORDINATEUR, SMARTPHONE, TABLETTE

La télé, les ordinateurs et autres appareils multimédias « pèsent » 15 % de la consommation moyenne d'énergie du foyer. Quant à la consommation des appareils électriques en veille, elle peut représenter jusqu'à 10 % du total consommé !

Sources : ADEME / www.moinsdeco2.fr

EDF Collectivités

08:20

LE PROGRÈS C'EST AVANCER SANS FAIRE DE BRUIT

CHARGING 78%

EDF CONÇOIT LE RÉSEAU DE RECHARGE AUTOMOBILE

En déployant des réseaux de bornes de charge et en concevant, en partenariat avec les constructeurs automobiles, des batteries plus performantes pour circuler autrement, nous faisons entrer le véhicule électrique dans la ville.

collectivites.edf.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !